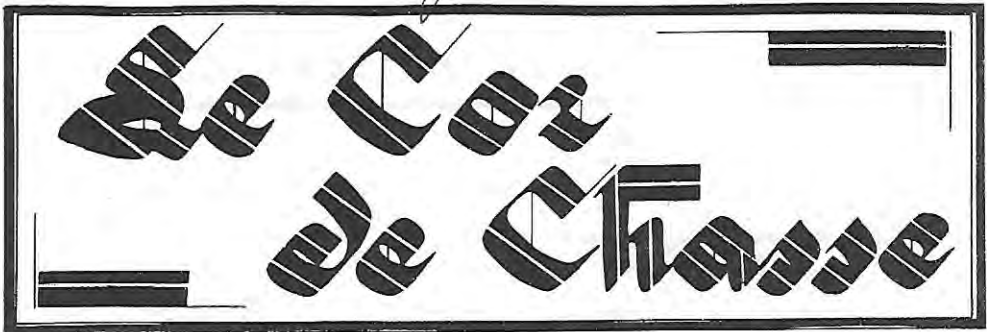


Journal 78 N° 21



*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

*Bulletin Trimestriel
des Chasseurs à Pied*

N° 21 - JANVIER 1978.

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis sa constitution, lors de l'Assemblée Générale du 12 février 1977, votre nouveau Conseil d'Administration s'est efforcé de donner un nouvel élan à notre chère Amicale. Grâce à notre ami Jean BOURG, fondateur et Président d'honneur, la parution du "COR DE CHASSE" a été assurée régulièrement.

Vous avez ainsi pu vous rendre compte, à la lecture de notre bulletin, que votre Comité a tenu à affirmer la présence de notre Amicale non seulement à toutes les manifestations patriotiques de la région, mais encore à SIEGEN, lors des Fastes du 2^{me} Chasseurs et à ARLON, aux Fastes de l'Ecole d'Infanterie.

La " JOURNEE DES CHASSEURS ", le 4 septembre dernier, à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM, a été particulièrement réussie. Il faut que cette année, les anciens Chasseurs soient présents encore plus nombreux pour rendre hommage à notre Héros National et à TOUS les valeureux Chasseurs tombés pour défendre notre sol.

Cette année, notre Amicale compte dix ans d'âge; cet anniversaire doit être marqué par un plus grand rassemblement des Chasseurs au sein de notre Amicale: pour cela, je demande que chacun d'entre vous recrute un ancien qui ne fait pas encore partie de notre grande famille.

Dans cet ordre d'idées, je tiens à remercier l'Adjudant de Corps DELVAUX et tous les Sous-Officiers du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, en garnison à SIEGEN, qui au nombre de 35, ont tenu à rejoindre ensemble nos rangs.

Cette année, nous avons repris notre traditionnel Banquet Fraternel qui aura lieu le 28 janvier 78 après notre Assemblée Générale: pour marquer, dans une belle ambiance chasseur, le 10^{me} anniversaire de notre Amicale, je compte sur votre présence à TOUS.

Enfin, en mon nom personnel et au nom de tout le Conseil d'Administration, j'adresse sincèrement à tous nos membres, leur famille et à tous ceux qui leur sont chers, mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année 1978.

Robert COLIN
Président.

LES VOEUX DE LA RÉDACTION

La Rédaction du "Cor de Chasse" est heureuse de présenter à tous ses lecteurs ses voeux très sincères pour l'année 1978. Elle en profite pour réitérer son appel du mois de juillet dernier en vue de décider quelques membres à lui faire parvenir des articles qui pourraient être insérés dans notre Bulletin.

NOTRE AMICALE A 10 ANS.

C'est, en effet, le 22 septembre 1968 que fut fondée l'A.S.B.L. AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED par nos amis FIEVET Joseph, BURTON Edmond, DECKERS Robert et BOURG Jean.

Les Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968.

Trois grands faits ont marqué les dix premières années de l'existence de notre Amicale :

- tout d'abord, l'organisation annuelle de " LA JOURNÉE DES CHASSEURS " qui, début septembre, réunit à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM les représentants de TOUS les Régiments de Chasseurs qui combattirent dans cette région en 1914, et au cours de laquelle un hommage particulier est rendu au Caporal TRESIGNIES;
- ensuite, la création, dès 1969, du MUSEE DES CHASSEURS A PIED, situé avenue Général Michel n° 1 à CHARLEROI;
- et enfin, en 1974, l'édition, par l'Administration des Pôstes, d'un timbre, à l'effigie du Caporal TRESIGNIES, commémorant le soixantième anniversaire du sacrifice de ce héros, le 26 août 1914.

Notre Amicale s'est toujours efforcée de réunir au sein de notre grande famille le plus grand nombre possible de fidèles. Ce n'est pas toujours facile car des particularismes trop rigides doivent parfois être combattus, mais, malgré les difficultés, elle poursuit ses buts avec patience et volonté.

Elle se doit, plus que jamais, d'assurer la présence des Chasseurs à Pied, héritiers de nos vaillants anciens, dans la vie de tous les jours. Il faut que la population sache et n'oublie pas que les 1er, 2me et 3me Régiments de Chasseurs à Pied, et les Régiments qui en sont issus, ont existé et ont marqué de leur empreinte notre histoire militaire et que, dans notre esprit, ils existent toujours ces vaillants Régiments de MONS, de CHARLEROI et de TOURNAI.

C'est de vous, Cher Membre, que tout cela dépend : vous avez certainement parmi vos parents, vos amis ou vos relations, un ou plusieurs anciens Chasseurs à Pied; faites en sorte qu'ils rejoignent nos rangs, vous répondrez ainsi au vœu de notre Président et vous renforcerez notre action.

A toutes fins utiles, vous trouverez, dans ce Bulletin, un formulaire d'adhésion qui vous permettra de recruter un nouveau membre.

Nous comptons sur vous et nous avons confiance en votre attachement à la cause des Chasseurs à Pied .

MERCI de tout coeur !

J.B.

— COTISATIONS —

Le début de l'année amène inévitablement le moment de verser sa cotisation. Nous vous demandons de bien vouloir exécuter cette petite corvée le plus rapidement et le plus aimablement possible.

Pour rappel :-la cotisation annuelle de membre effectif ou de membre sympathisant est de
150,-(cent cinquante) francs;

-la cotisation annuelle du membre d'honneur est de 1000,-(mille) francs.

- à verser au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval, 100-6071 CHATELET.

Il est, bien entendu, loisible aux membres de majorer leur cotisation. Nous leur demandons, dans ce cas, de bien vouloir indiquer à quelle caisse le supplément doit être affecté:

-soit la Caisse du Musée des Chasseurs;

-soit la Caisse du Bulletin "Le Cor de Chasse".

Merci à tous.

LE TRESORIER.

VOUS TROUVEREZ, DANS CE BULLETIN, UNE FORMULE MIXTE DE VIREMENT-VERSEMENT QUI VOUS PERMETTRA,
SANS AUCUNE DIFFICULTE, DE VERSER VOTRE COTISATION A NOTRE C.C.P. 000-0199352-17.
INDIQUEZ-Y AVEC SOIN VOTRE ADRESSE COMPLETE ET VOTRE NOM EN LETTRES CAPITALES.

BULLETIN D'ADHESION

à remplir soigneusement et à renvoyer à :Mr Léon LEMAIRE,rue de l'Alouette,33 - 6000 CHARLEROI

NOM :.....PRENOM:.....

LIEU et DATE de naissance:.....

ADRESSE :.....
(rue et numéro + n° de boîte evt) (n° postal et localité)

PROFESSION:.....N° de téléphone:.....

N.B. Les NOM et ADRESSE en lettres capitales, S.V.P.

JE DESIRE ADHERER A L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED, en qualité de:

- (1) - MEMBRE EFFECTIF - J'ai servi au.....,en.....
 - MEMBRE SYMPATHISANT.
 (1) SOULIGNEZ la mention qui convient.

Je verse,ce jour,la somme de francs au C.C.P. 000-0199352-17 de
l'A.N.C.A.P. ,rue de Loverval,100 à 6071 CHATELET.

DATE.....

SIGNATURE.....

N.B. (Eventuellement: le supplément de cotisation versé doit être affecté à.....
.....)

(à découper ici)

A RENVoyer LE PLUS TOT POSSIBLE à MONSIEUR Léon LEMAIRE,rue de l'Alouette,33 à 6000 CHARLEROI

BANQUET FRATERNEL 28-1-1978.

NOMPRENOM.....

ADRESSE:.....

J'ASSISTERAI AU BANQUET FRATERNEL du SAMEDI 28 JANVIER 1978 à 13.00h à MARCINELLE.

-Je serai accompagné de.....personnes (épouse - parents - amis - etc.)

-JE VERSE,ce jour,la somme de..... X 500,-frs =.....,au C.C.P. 000-0199352-17
de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

-Je désire,si possible,être placé auprès de

-Je retiens.....places dans le bus qui partira le 1'Hôtel de Ville de Charleroi.
(éventuellement)

DATE.....

SIGNATURE.....

(à découper ici)

RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT.

• Nous invitons cordialement les membres qui prennent contact avec le Secrétariat(renvoi de bulletins d'adhésion,de bulletins de réservation,demande de renseignements,envoi d'articles pour le Bulletin,etc..) de bien prendre soin d'indiquer les nom et adresse d'une façon lisible et si possible en lettres capitales. Ne pas oublier d'indiquer le n° postal de la localité et éventuellement le numéro de la boîte aux lettres.

• D'autre part,nous demandons à nos membres qui changent d'adresse,de bien vouloir nous avertir en nous faisant parvenir immédiatement la nouvelle adresse bien complète(voir ci-dessus).

Tout ceci vous est demandé afin de tenir notre fichier bien en ordre et afin que l'envoi de notre Bulletin ne soit pas interrompu. (A chaque expédition(4 par an) une dizaine de Bulletins nous reviennent avec la mention : " N'habite plus à l'adresse indiquée ".

VOTRE SECRETAIRE.

CECI EST LE "V E R S O" DU BULLETIN D'ADHESION QUI EST MIS A VOTRE DISPOSITION.

— DECOUPEZ LE ET FAITES LE REMPLIR PAR UN PARENT OU UN AMI, ANCIEN CHASSEUR OU TOUT
SIMPLEMENT SYMPATHISANT.

REPLI SOIGNEUSEMENT IL DOIT ETRE TRANSMIS A L'ADRESSE CI-DESSOUS :

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétaire de l'A.N.C.A.P.,
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI.

— VOUS POUVEZ EGALEMENT NOUS DEMANDER DES BULLETINS D'ADHESION SUPPLEMENTAIRES
ou TOUT SIMPLEMENT NOUS ENVOYER DES ADRESSES DE PERSONNES DESIREUSES
D'ADHERER A NOTRE AMICALE.

— REPONDEZ A L'APPEL DE NOTRE PRESIDENT EN INSCRIVANT CHACUN UN NOUVEAU MEMBRE EFFECTIF
OU SYMPATHISANT.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE RENVOYE VOTRE PARTICIPATION A NOTRE BANQUET FRATERNEL
DU 28 JANVIER 1978

ou si vous hésitez encore , vous avez une dernière chance de pouvoir être des nôtres
à l'occasion de ces retrouvailles qui auront lieu en début de l'année de notre dixième
anniversaire. Vous y retrouverez, dans la traditionnelle ambiance " chasseur ", de nom-
breux amis et relations qui nous ont déjà signalé leur présence.

RENOVEZ-NOUS, CE JOUR ENCORE, CE BULLETIN DE RESERVATION A L'ADRESSE INDIQUEE C-A-D

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétaire A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette, 33
6000 CHARLEROI

LA PARTICIPATION (500,- frs par personne, tout compris) est à verser à notre C.C.P.

000-0199352-17, A.N.C.A.P. , 100 rue de Loverval à 6071 CHATELET.

N.B. Pour ne pas détériorer ce "Cor de Chasse", vous pouvez employer le bulletin de réservation qui
se trouve dans le numéro 20 .(numéro d'octobre 1977).

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Petit à petit, notre Musée s'enrichit: Le Docteur A. THIBAUT de Montignies-sur-Sambre, neveu de Monsieur l'Au-
monier WAUTHIER, figure très sympathiquement connue du 2me Chasseurs d'avant guerre, nous a remis plusieurs
photos de son oncle - Madame Jules KNIBELEER, Membre d'honneur, nous a remis des photos du Roi Albert et de
la Reine Elisabeth, ainsi qu'une photo du Caporal TRESIGNIES.

Nous avons acheté deux mannequins qui figurent en bonne place au Musée: l'un porte la tenue de l'Adjudant-Chef
HOUBRECHTS, ancien Adjudant de Corps du 2CH, tué dans un accident de la route le 1er novembre 1975; l'autre a
été vêtu d'une tenue d'Officier néerlandais qui nous a été offerte par le Commandant du 12me Bataillon des
Chasseurs de la Garde des Pays-Bas.

Il nous serait très agréable de recevoir des dons divers de façon à enrichir notre Musée; nous avons encore
besoin de mannequins : peut-être se trouve-t-il parmi nos lecteurs quelqu'un qui pourrait nous aider.

Nous demandons aux anciens de vider leur grenier et de nous confier tous les souvenirs "chasseurs" ou tout
simplement "militaires" qu'ils y retrouveront.

UN GRAND MERCI A TOUS.

JOURNEE DU 28 - 1 - 1978

Nous rappelons ci-dessous le programme de la journée du Samedi 28 janvier 1978 en insistant pour que vous assistiez très nombreux à notre ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE et à notre BANQUET FRATERNEL.

- Dès 09.30h : dépôts de fleurs par une délégation du Conseil d'Administration, au mémorial Trésignies et au monument aux 1er et 4me Chasseurs à Pied;
rassemblement des membres à la Maison du Soldat, Bd de l'Yser à CHARLEROI.
- 10.00h : Maison du Soldat : ASSEMBLEE GENERALE.
- 11.30h : Dépôt de fleurs au Monument aux Morts de la Ville de CHARLEROI.
- 11.45h : Réception à l'Hôtel de Ville par les Autorités Communales.
- vers 13.00h : BANQUET FRATERNEL. Ce banquet aura lieu au CENTRE SOCIAL DE DELASSEMENT DE MARCINELLE, Avenue des Mugnets, 16 à MARCINELLE.

Un service d'autobus (gratuit) transportera les personnes désireuses dépourvues de moyen de transport, au départ de l'Hôtel de Ville de CHARLEROI vers MARCINELLE; le retour sera prévu de la même manière (vers 19.00h).

Le menu de notre Banquet sera très soigné. La participation est de 500,- (cinq cents) frs par personne (TVA, Service et vins compris). Une ambiance musicale est prévue.

Nous invitons nos amis à venir nombreux à notre Assemblée Générale et ensuite à notre BANQUET de façon à commencer l'année de notre dixième anniversaire dans une belle ambiance "chasseur";
QUE LES RETARDATAIRES SE DEPECHENT : ILS TROUVERONT DANS CE BULLETIN UN FORMULAIRE DE RESERVATION
A RENVOYER SANS TARDER.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 janvier 1977.
Amenez vos parents, amis et relations.

— CEREMONIES —

- A LA FRATERNELLE DU 5me BATAILLON DE FUSILIERS.

La Fraternelle du 5me Bataillon de Fus a célébré, le 9 octobre dernier, son 33me anniversaire; c'est, en effet en 1944 que ce Bataillon de Volontaires de Guerre fut formé à la Caserne TRESIGNIES. Diverses cérémonies ont marqué cet anniversaire à l'issue desquelles un drapeau a été remis à la Section de CHARLEROI. Nous adressons, à cette occasion, nos vives félicitations à nos camarades du 5 FUS et spécialement à son Président National, le Colonel e.r. Max WALEM, ancien Chef de Corps du 2 Ch et membre de notre Amicale; celle-ci était représentée aux cérémonies par notre Président Robert COLIN, à la tête d'une importante délégation de nos membres.

- A LA VILLE DE CHARLEROI.

Le jeudi 10 novembre dernier, une animation toute particulière régnait dans les locaux du Palais des Expositions de Charleroi qui abritait le traditionnel Salon des Arts Ménagers. Une exposition philatélique "Villes du Monde" était organisée par le Cercle Royal Carto-Philatélique Carolorégien : c'est ce qui expliquait la présence de nombreuses personnalités et amateurs avertis de la philatélie. Au cours de la séance académique précédant le vernissage de l'exposition, Monsieur Gustave WARMONT, Président du Cercle, remit officiellement le nouveau drapeau de la Ville au Bourgmestre HARMEGNIES. C'est dans une ambiance très détendue qu'eut lieu ensuite la visite de l'exposition suivie d'un sympathique cocktail.

- LE 11 NOVEMBRE A CHARLEROI.

Peu avant les cérémonies traditionnelle au Monument aux Morts de la Ville, des individus irresponsables avaient ignominieusement badigeonné le monument. Les cérémonies n'en revêtirent que plus de ferveur et de fidélité au souvenir. Cependant le Comité de liaison des Associations Patriotiques a tenu à organiser une manifestation patriotique de réparation et de protestation. Cette cérémonie a eu lieu le vendredi 25 novembre dernier: une centaine de drapeaux et plus de mille patriotes y ont assisté malgré la pluie et le froid. Nous sommes heureux de constater que le patriotisme n'est pas mort en Wallonie et au Pays Noir en particulier.

NECROLOGIE

• Nous avons appris (par le retour du dernier Cor de Chasse) le décès de Monsieur Georges LEBON, domicilié à NALINNES, rue de Gourdine n° 38, membre de notre Amicale.

• C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès, le 14 novembre dernier, de Monsieur Fernand MATERNE qui était domicilié à CHARLEROI, rue Caréna n° 1. Fernand MATERNE était une figure sympathique connue à CHARLEROI où il avait exercé durant de nombreuses années le métier de garçon de café après avoir travaillé dans une imprimerie. Tous les habitués des réceptions à l'Hôtel de Ville connaissaient le sympathique Fernand. Il avait 91 ans et était l'un des deux derniers vétérans de Léopold II de la Région, Président d'honneur des Croix du Feu. Il a servi au 1er et au 4me Chasseurs à Pied. Il a quitté Charleroi avec son Régiment le 3 août 1914 et 1.566 de ses camarades partis avec lui ne sont jamais revenus.

C'est une vieille figure de Charleroi qui disparaît; c'est aussi un valeureux ancien d'un de nos beaux Régiments.

NOUVELLES du 2me CHASSEURS.

Nous voudrions que, dans l'avenir, cette rubrique prenne plus d'importance et que nous ayions dans chacun de nos numéros un ou des articles émanant de nos amis du 2me Régiment de Chasseurs à Pied. C'est avec beaucoup d'amitié que nous ouvrons nos colonnes au Commandant du 2Ch, à son Etat-Major, à ses Officiers et Sous-Officiers, à Caporaux et Soldats V.C. et à ses miliciens. Nous désirons intéresser nos lecteurs à la vie du dernier de nos Régiments de Chasseurs à Pied.

Chers Chasseurs de 1978 aidez-nous, nous vous en serons reconnaissants !

XX

- Dans notre n° 20 nous avons en dernière minute signalé la nomination au grade de Lieutenant-Colonel du Major Paul BARBIER, Commandant de 2me Chasseurs. Cette nomination a eu lieu le 26 septembre 1977, par Arrêté Royal du 24 septembre 1977. Nous réitérons nos chaleureuses félicitations au Lieutenant-Colonel Paul BARBIER.

- A SIEGEN, la grande famille des chasseurs s'est agrandie par les naissances suivantes:

CHRISTEL, le 20 août 1977, fille du Sergent et de Madame PIERART.

NATHALIE, le 31 août 1977, fille du Soldat VC et de Madame HUYGEN.

ANNE-FRANCOISE, le 8 août 1977, fille du Lieutenant et de Madame GABRIEL.

- DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

1. Par A.R. 18110 du 20 juillet 1977, la croix d'OFFICIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE est conférée au Commandant Robert BALFROID en témoignage de reconnaissance des services rendus au pays.

2. Par A.R. 18113 du 20 juillet 1977, la DECORATION MILITAIRE DE 1ère CLASSE pour ancienneté est conférée au Caporal ANDRE J.C. en témoignage de reconnaissance des services rendus au pays.

N.D.L.R. Nous adressons nos vives félicitations à ces deux Chasseurs.

- NOMINATIONS.

1. Les Caporaux VC ANDRE J.C. et LAMBIN G. ont été nommés au grade de Caporal-Chef à la date du 26/9/1977.

2. Les Soldats VC BRASSEUR R. et LEMAITRE D. ont été nommés au grade de Caporal à la date du 1/11/1977.

3. Le 1er Sergent-Major HERNALESTEEN Léon a été nommé au grade d'Adjudant à la date du 26 septembre 1977.

4. Le Sous-Lieutenant milicien DEWAEEL a été nommé au grade de Sous-Lieutenant de réserve à la date du 29 mai 1977. A la même date il a été nommé au grade de Sous-Lieutenant temporaire et son engagement de deux ans a pris cours.

N.D.L.R. Toutes nos chaleureuses félicitations à ces nouveaux promus.

- AFFECTATIONS et MUTATIONS.

1. Le Capitaine ROUSSEAU est passé de l'Ecole d'Infanterie au 2 Ch à la date du 27 juin 1977.

2. L'Adjudant MULLIEZ G. est passé au C Sport FT le 1er août 1977 et l'Adjudant ZANOT est passé à l'Ecole Royale des Cadets le 3 octobre 1977.

3. Le 1er Sergent LACASSAIGNE J. est passé au Mess et Club SIEGEN à la date du 26 septembre 1977.

4. Les Sous-Officiers dont les noms suivent sont passés du 2m Cyclistes au 2 Ch le 31 août 1977:

Sergent COLLES J. Sergent PATRON M. Sergent GRAINDORGE R.